

Projet Associatif Global 2020-2024



Pour une
société
solidaire et
inclusive

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le Projet Associatif Global
(PAG) 2020-2024 de l'AFDAIM-ADAPEI

11 s'inscrit dans la continuité du précédent ; il est l'aboutissement
des travaux menés au sein de l'association pendant près d'un an.

Ce projet est le fruit d'un travail collectif des parties prenantes qui légitiment
son action :

Les personnes accompagnées,
Les familles et proches aidants
Les professionnels.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à sa conception et à
sa rédaction.

L'année 2020 est donc celle du renouvellement de nos ambitions associatives mais c'est
aussi une année particulière pour notre Association puisqu'elle fête ses 65 ans d'engagement
auprès des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Le chemin se poursuit, et en tant qu'association parentale, militante et gestionnaire, l'AFDAIM-
ADAPEI 11 continue à construire la société solidaire et inclusive pour les personnes en situation
de handicap que nous accompagnons chaque jour.

Nous devons réaffirmer l'ADN militant du mouvement parental.

Les années pionnières ont développé une éthique qui doit permettre aujourd'hui que la personne
en situation de handicap soit plus que jamais actrice de son parcours tout au long de sa vie.

« Pour eux et avec eux », c'est ce qui doit guider notre action ; l'ouverture de l'adhésion et de
la gouvernance associative aux personnes en situation de handicap est un marqueur fort de
cette volonté.

Notre souhait est également de consolider la gouvernance et la vie associative afin de
continuer à travailler entourés des familles qui, au travers de leurs expériences, de leur regard
et de leurs besoins, portent des valeurs et des aspirations que nous partageons.

Nous sommes persuadés que sans l'expertise et l'implication de l'ensemble des
professionnels, nous ne pourrions atteindre les objectifs ambitieux que nous nous fixons.
Nous soutiendrons leur engagement dans leurs missions au service des personnes en
situation de handicap.

Ce projet associatif doit servir de guide et de référence à tous, professionnels et
bénévoles, pour les 5 ans à venir.

Je suis convaincu que notre projet commun nous permettra de continuer le
mouvement pour une société solidaire et inclusive telle que portée par
l'AFDAIM-ADAPEI 11.

Bonne lecture à tous,

Jean-Paul
FREJUS
Président
AFDAIM-ADAPEI 11



Une capacité d'adaptation et d'innovation dans un contexte de crise inédite

L'AFDAIM-ADAPEI 11 a dû réaménager les modalités d'élaboration de son Projet Associatif en raison de la crise sanitaire de la Covid-19.

L'avancement du projet a cependant permis de continuer à donner du sens aux réflexions des comités politique et fonctionnel et d'aboutir aux grandes orientations de ce projet associatif et à leurs déclinaisons stratégiques.

La finalisation de ce Projet associatif s'est déroulée dans un contexte inédit dans lequel les professionnels ont dû investir de nouveaux modes d'accompagnement, réinventant l'exercice des pratiques professionnelles et renouvelant les questions du lien, de la continuité de service et de l'alternance entre milieu ordinaire et milieu spécialisé.

Les associations du champ médico-social, et en particulier l'AFDAIM-ADAPEI 11, ont démontré, en 2020, leur capacité d'initiative et de mobilisation dans la recherche et la mise en œuvre de solutions innovantes et adaptées aux besoins des personnes, dans un contexte d'incertitude et d'insécurité collective inédit.

Cette proactivité et l'engagement des personnes accompagnées, des parents et des professionnels, ont permis de réaffirmer le caractère essentiel de leur action dans une société fragilisée et incertaine qui doit être plus solidaire et plus inclusive.

La crise sanitaire et la crise économique qui s'ensuit impactent et vont impacter fortement les associations, leur organisation et le travail au quotidien.

L'adaptation rendue indispensable par la crise interroge quant à l'accélération des politiques publiques de transformation de l'offre.

Le Projet Associatif Global de l'AFDAIM-ADAPEI 11 s'inscrit dans cette réalité particulière de l'année 2020 qui nous invite d'autant plus à être proactif dans le renouvellement et l'adaptation de nos modes d'accompagnement au quotidien tout en restant fidèle aux valeurs et ambitions du mouvement parental.



LE MOT DU PRESIDENT P2

CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2020-2024..... P5

UN PROJET ASSOCIATIF, POURQUOI ET COMMENT ?..... P8

NOTRE RAISON D'ETRE..... P9

L'AFDAIM-ADAPEI 11 EN 2020..... P10

NOS MISSIONS..... P12

5 VALEURS POUR UNE ETHIQUE D'ACCOMPAGNEMENT..... P16

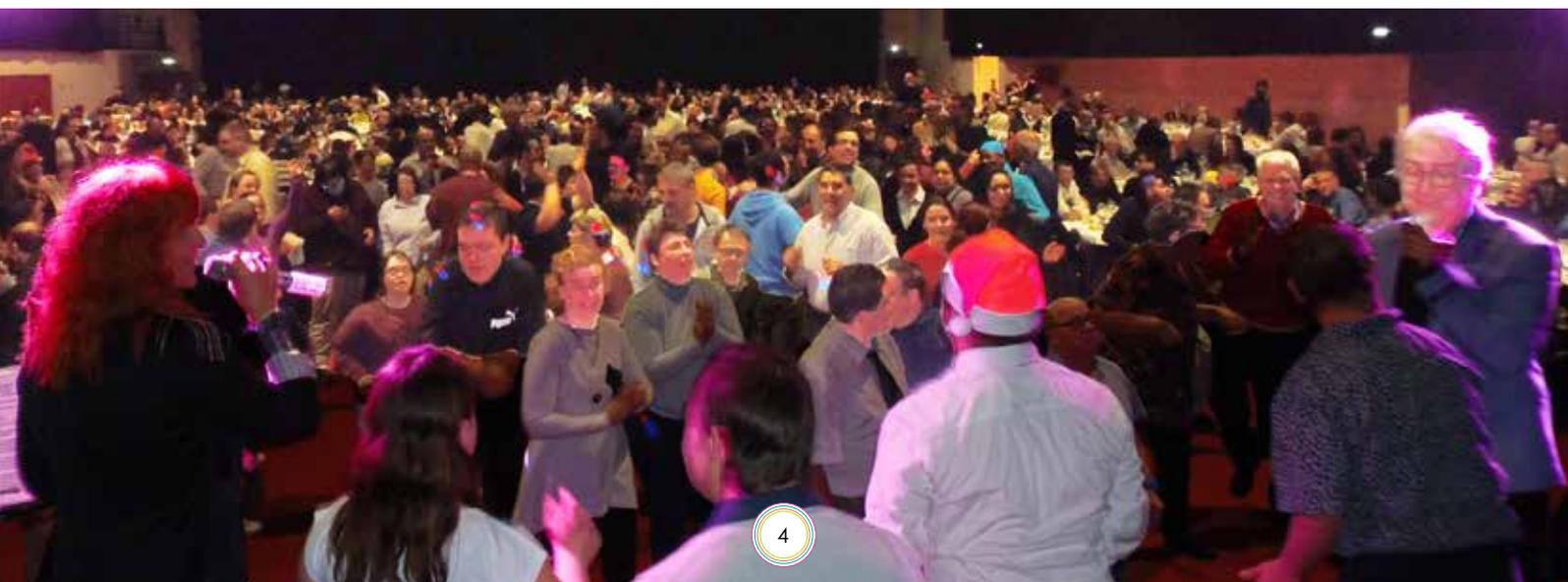
**4 AMBITIONS POLITIQUES POUR AFFIRMER L'ADN MILITANT
DU MOUVEMENT PARENTAL..... P18**

- ▶ UNE ASSOCIATION PARENTALE MILITANTE.....
- ▶ QUI ŒUVRE POUR LA PROMOTION DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP.....
- ▶ EN FAISANT EVOLUER SON OFFRE DE SERVICE.....
- ▶ POUR AGIR SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE.....

**5 ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR METTRE EN ŒUVRE LA
TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET CONFIRMER LA GESTION ETHIQUE ET
RESPONSABLE..... P22**

- ▶ UNE GESTION ETHIQUE ET RESPONSABLE.....
- ▶ L'INCLUSION SCOLAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES.....
- ▶ L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES ET L'ACCES AUX SOINS.....
- ▶ LA VIE CITOYENNE ET L'INCLUSION SOCIALE.....
- ▶ L'INCLUSION PAR LE TRAVAIL.....

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2020-2024..... P31



CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL 2020-2024

L'AFDAIM-ADAPEI 11 au cœur des enjeux vers une société solidaire et inclusive

Le Projet Associatif Global 2020-2024 de l'AFDAIM-ADAPEI 11 doit répondre aux besoins et préoccupations exprimés par les personnes en situation de handicap et leurs familles et proches aidants tout en se construisant dans une perspective d'évolution de la société.

Le secteur médico-social connaît et va continuer à connaître des évolutions majeures dans lesquelles l'AFDAIM-ADAPEI 11 doit continuer à s'inscrire :

► L'évolution des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles et/ou aidants :

Une demande croissante d'autodétermination afin de choisir son parcours dans une société plus inclusive;

Une nécessaire individualisation et diversification des réponses aux besoins.

► L'évolution des politiques publiques :

La démarche « une réponse accompagnée pour tous » qui vise à ne laisser personne sans solution et éviter les ruptures de parcours;

Les « communautés 360 » nouvellement créées pendant la crise de la covid-19;

Une transformation de l'offre de services pour un parcours plus fluide et plus inclusif : développement des dispositifs de scolarisation, promotion de l'habitat inclusif, développement des dispositifs d'emploi accompagné, soutien à l'accès aux soins, déploiement d'offres de répit et soutien aux aidants.

► L'évolution des financements publics : cadres budgétaires contraints et réforme de la tarification SERAFIN-PH.

L'AFDAIM-ADAPEI 11 continuera d'innover et d'être force de proposition auprès des acteurs publics afin de proposer de nouvelles modalités d'accompagnement, de répondre à l'évolution des enjeux et surtout des besoins des personnes accompagnées. Elle est un vecteur important pour l'expression et le recueil de leurs demandes.

La transformation que soutient l'Association vers une société solidaire et inclusive doit aussi se réaliser dans la recherche d'amélioration des solutions actuelles d'accueil et leur développement nécessaire.

L'AFDAIM-ADAPEI 11 s'engage ainsi à soutenir l'accompagnement des situations complexes. La prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap est à ce titre fondamentale.

L'AFDAIM-ADAPEI 11, une association inscrite dans son territoire et son réseau

Force de proposition dans le cadre du développement territorial, l'Association souhaite porter une réponse adaptée à chacun et de proximité sur l'ensemble du territoire audois.

L'AFDAIM-ADAPEI 11 s'inscrit avec les pouvoirs publics et ses partenaires dans une organisation territoriale de l'offre médico-sociale au service des parcours des personnes en situation de handicap.

En tant qu'employeur majeur du département l'AFDAIM-ADAPEI 11 soutient le développement économique et notamment l'économie sociale et solidaire mais aussi l'attractivité du territoire audois. Elle s'inscrit ainsi dans les politiques publiques dans l'Aude qui soutiennent ces actions malgré un contexte de paupérisation et de taux d'emploi faible.



L'adhésion au mouvement parental : l'UNAPEI

Au niveau national

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique, première fédération d'associations françaises de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel, autistes, polyhandicapées et porteuses de handicap psychique et de leurs familles.

Avec 550 associations, partout en France, l'Unapei est le principal mouvement associatif français.

A ce titre, l'AFDAIM-ADAPEI 11 s'inscrit dans les orientations stratégiques « Unapei 2022 » :

1/ accompagne chaque personne handicapée à être actrice de sa vie.

2/ contribue à accélérer l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif.

3/ affirme son modèle parental d'entrepreneurs militants.

Au niveau régional

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est un acteur impliqué dans l'UNAPEI Occitanie qui fédère, au niveau régional, les associations adhérentes au mouvement parental national.

L'UNAPEI Occitanie œuvre pour la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles et représente les associations au niveau régional notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et agit par des actions directes pour les personnes en situation de handicap intellectuel.



Un enjeu majeur pour l'AFDAIM-ADAPEI 11 : l'adhésion et l'engagement dans une association parentale militante

Aujourd'hui, la vie associative est forte de ses 350 adhérents et nous devons continuer à investir dans la dimension parentale et familiale de notre association.

La société évolue ; l'engagement associatif et le militantisme se transforment. Mais la force de l'engagement des parents militants reste la clé de voûte du mouvement parental. Elle a permis, depuis 65 ans, l'amélioration du quotidien et la préparation de l'avenir des personnes en situation de handicap. L'action associative et donc l'engagement bénévole, y compris dans la gouvernance associative, doivent se poursuivre afin de continuer la défense de cette cause.

Adhérer à l'AFDAIM-ADAPEI 11, c'est :

► Une entraide et un partage d'expérience

L'Association est un lieu d'échanges, d'écoute et de rencontres : permanences d'accueil et conseils (poste « écoute aux familles et droits des usagers » – administrateurs bénévoles dédiés), réunions, thématiques, événements conviviaux, etc.

Parent ou proche d'une personne en situation de handicap y trouve un soutien dans les démarches et des possibilités d'échanges avec des familles partageant les mêmes expériences, les mêmes difficultés, les mêmes ambitions.

► Un soutien à des actions de terrain

Nous gérons des établissements et des services dans un souci d'adaptation aux réalités des territoires, au plus près des besoins et attentes des personnes en situation de handicap que nous accompagnons au quotidien.

Nous imaginons des solutions et inventons de nouveaux dispositifs pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre selon leurs choix.

► Un accès privilégié à l'information et à des services exclusifs

L'Association est aussi un lieu ressource avec un accès à de nombreuses informations.

À travers le réseau national et régional Unapei, les adhérents peuvent bénéficier d'expertises, de publications, comme le magazine Vivre Ensemble, et de possibilités de formation à des tarifs préférentiels.

Ils accèdent à des services et des produits nationaux exclusifs comme l'aide aux projets vacances. L'AFDAIM-ADAPEI 11 déploie également des services dédiés aux adhérents tel que l'appui et des conseils pour les démarches administratives ou l'accès à un conseil notarial.

► Un premier pas vers le bénévolat et la vie associative

L'adhésion peut aussi constituer le premier pas vers un engagement bénévole en ayant comme visée l'avenir de nos enfants ; et l'occasion d'apporter son concours à la hauteur de ses souhaits et de ses possibilités.

Etre adhérent peut aussi être l'occasion de participer activement à la vie démocratique de l'association, aux diverses instances de réflexions et de propositions et de faire entendre sa voix, par exemple lors de l'Assemblée générale annuelle.

► Faire entendre sa voix pour être acteur d'une société solidaire et inclusive

À l'échelle locale et nationale, nous devons continuer à faire entendre notre voix afin que l'avenir soit le plus adapté aux besoins et attentes des personnes handicapées intellectuelles et de leurs familles.

Le mouvement UNAPEI et l'AFDAIM-ADAPEI 11 sont des interlocuteurs et partenaires des pouvoirs publics ; nous sommes force de proposition et soutenons des revendications fortes.

L'adhésion est donc aussi un soutien au projet politique de l'UNAPEI au niveau national et aux ambitions et orientations de l'AFDAIM-ADAPEI 11 au niveau départemental.





Pourquoi ?

Tous les cinq ans, l'AFDAIM-ADAPEI 11 réinterroge à travers son nouveau projet associatif :

- ▶ Le positionnement et les valeurs associatives au regard des évolutions de la société;
- ▶ Les pratiques professionnelles éprouvées aux logiques inclusives et aux ambitions d'accompagnement vers l'autodétermination des personnes accompagnées.

C'est aussi l'occasion de fédérer autour d'un projet commun et de mettre en lumière les actions des bénévoles et des professionnels.

Le projet associatif est le fondement de la vision et des ambitions politiques de l'Association pour les 5 prochaines années.

Il doit être la feuille de route et donner du sens à l'action des professionnels pour que la personne en situation de handicap soit actrice de ses choix et de son parcours.

C'est aussi un outil de communication interne et externe dont la diffusion contribue à la visibilité de l'association en affirmant son identité, ses engagements et son expertise.

Comment ?

Pour l'actualisation de son projet associatif global, l'AFDAIM-ADAPEI 11 a choisi une méthode participative accompagnée dans ce travail par l'URIOPSS Occitanie.

Il s'agissait de remettre au centre le fait d'un projet associatif élaboré par et pour les parties prenantes au cœur de son action : personnes accompagnées – parents – professionnels.

2 volets ont ainsi été déclinés :

- ▶ Un volet politique : le Comité de Pilotage composé de la Gouvernance (Président & administrateurs) et de la Dirigeance (Direction Générale & représentant des Directeurs).

- ▶ Un volet stratégique : le Comité fonctionnel composé d'administrateurs, de professionnels représentant les différents métiers et différents secteurs d'activités de l'association, de représentants des familles et des personnes accompagnées (Présidents de Conseil à la Vie Sociale).

En amont de ces comités ont été réalisés :

- ▶ L'évaluation du PAG 2014
- ▶ La consultation des personnes accompagnées et de leurs familles.

Le travail a été porté par le souhait de reprendre les fondamentaux du projet associatif et notamment les valeurs et principes qui ont animé et qui animent encore les bénévoles et professionnels au sein de l'AFDAIM-ADAPEI 11.

Les réflexions sur les valeurs, sur l'utilité sociale des activités et sur les évolutions et perspectives pour l'association ont rythmé ce travail partagé.

L'accompagnement de l'URIOPSS Occitanie

L'AFDAIM-ADAPEI 11 adhère au réseau Uniopss-Uriopss qui unit les associations des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les solidarités et assure, à l'échelon régional, une représentation transversale des acteurs privés à but non lucratif et leur offre un lieu de réflexion et de coordination.

L'Uriopss Occitanie a ainsi accompagné l'AFDAIM-ADAPEI 11 dans la rédaction de son Projet Associatif par l'animation de comités politiques et stratégiques, l'organisation de la consultation des personnes accompagnées et de leurs familles et la synthèse de ces contributions à la définition des valeurs et ambitions associatives.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

L'association est née en 1955 de la volonté de familles de s'unir pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap mental à toutes les étapes de leur vie.

Personnes en situation de handicap, familles, professionnels, ce sont près de 2 600 personnes directement concernées aujourd'hui par l'AFDAIM-ADAPEI 11 dans le département de l'Aude.

Notre raison d'être : accompagner des personnes en situation de handicap intellectuel à tous les âges ainsi que leurs familles et leurs proches aidants.

1. Garantir et accompagner l'inclusion :

Une mission sociétale partagée par tous. Nous recherchons des solutions susceptibles d'assurer aux personnes avec une déficience intellectuelle, autistes, polyhandicapées et porteuses de handicap psychique l'inclusion dans le milieu ordinaire. Nous les accompagnons dans un parcours de vie adapté de l'enfance à l'avancée en âge.

2. Maintenir et développer une plateforme de services diversifiée :

Nous assurons un accueil personnalisé, quel que soit le degré de dépendance. 1 300 personnes sont ainsi accompagnées au quotidien par près de 800 professionnels.

3. Représenter et défendre les droits fondamentaux parce que personne ne doit se sentir seul :

Nous mettons en place tous les moyens possibles pour aider et soutenir les familles et aidants des personnes en situation de handicap, par des services de réseaux, de proximité et de solidarité, avec la mise en place d'aides en matière juridique et administrative.



#Education
#Santé
#Travail
#Insertion
#Vie sociale
#Habitat

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



Siège

Secteur Enfance

- 3 Instituts Médico-Éducatif (I.M.E)
- 2 Services d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D)
- 1 Unité d'Enseignement Maternelle Autiste (U.E.M.A)
- 1 Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste (U.E.E.A)
- 1 Équipe Mobile d'Appui Médico-Social (E.M.A.M.S)

Secteur Accueil Spécialisé des Adultes

- 2 Maisons d'Accueil Spécialisé (M.A.S.)

Secteur Travail Protégé

- 9 Établissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)

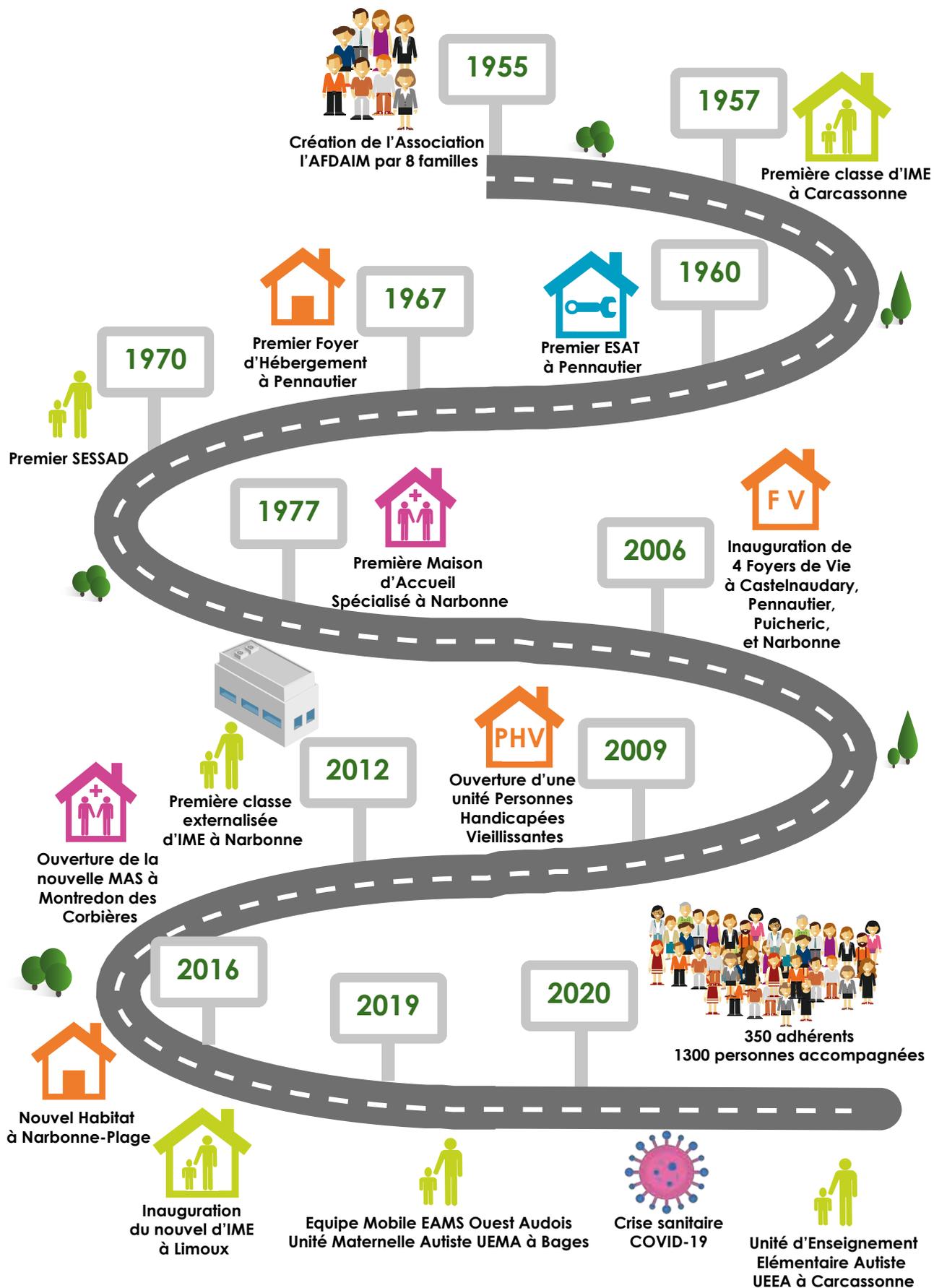
Secteur Habitat Adultes

- 8 Foyers d'Hébergement
- 4 Foyers de Vie
- 4 Centres d'Accueil de Jour (C.A.J)
- 3 Personnes Handicapées Vieillescentes (PHV)

NOS CHIFFRES CLÉS



NOTRE CHEMIN



NOS MISSIONS

L'Association n'a cessé de se développer autour de deux missions fondamentales :

► **Associative :**

Représenter et défendre les droits des personnes accompagnées et de leurs familles et proches aidants ;

► **Gestionnaire :**

Participer au développement et à la gestion de l'offre de services médico-sociaux, pour que toutes les personnes en situation de handicap puissent bénéficier d'une solution d'accompagnement adaptée à toutes les étapes de leur vie.

La mission associative : une association parentale militante

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est avant tout une association à un fort capital d'engagement par son caractère parental militant.

Par son engagement militant dans le mouvement parental, l'Association prend part à la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Elle assume une responsabilité sociétale pour la promotion et la valorisation de la personne en situation de handicap.

L'Association anime ainsi un engagement collectif pour un vivre ensemble dans le respect fondamental de l'autre, la défense de sa place et de sa singularité.



#Engagement
#Militant
#Mouvement
Parental
#Lanceur d'alerte
#Responsabilité
sociétale



Repenser la gouvernance associative : l'ouverture aux personnes en situation de handicap

Le corollaire de ce projet associatif global est l'ouverture des instances gouvernantes aux personnes en situation de handicap.

En effet, militant pour l'inclusion et la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap, l'AFDAIM-ADAPEI 11 va au bout de sa démarche et s'ouvre en faveur d'une démocratie directe et bienveillante.

Depuis un an, deux présidents de Conseil à la Vie Sociale (CVS) sont invités avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration. Leur implication est réelle et leur participation est facilitée par des rencontres avec la direction générale en amont des instances afin de leur présenter les sujets et les enjeux. Fort de cette expérience, l'AFDAIM-ADAPEI 11 fait évoluer ses statuts afin que des représentants des personnes en situation de handicap soient membres du conseil d'administration avec voix délibérative.

Les nouveaux statuts prévoient donc la possibilité pour les personnes en situation de handicap d'adhérer à l'association et de devenir ainsi membres actifs au même titre que les familles et amis. Un collège des personnes en situation de handicap est ajouté au Conseil d'Administration. Les membres de ce collège seront des personnes en situation de handicap, membres actifs et élus par l'Assemblée Générale selon les dispositions statutaires.



L'AFDAIM-ADAPEI 11, gestionnaire d'établissements et services

L'AFDAIM-ADAPEI 11 a également une mission de gestion d'établissements et services.

Les établissements et services sont aujourd'hui organisés en 4 secteurs d'activités soutenus par le siège social afin de garantir la qualité d'accompagnement des personnes en situation de handicap et un parcours de vie adapté à leurs besoins et leurs choix :



ENFANCE & ADOLESCENCE

Des projets pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques en faveur de l'autonomie

IME et SESSAD Pennautier – IME Limoux – IME et SESSAD Narbonne
Unité d'Enseignement Maternelle Autiste (UEMA) Bages – Unité d'Enseignement Élémentaire Autiste (UEEA) Carcassonne
Equipe Mobile d'Appui Médico-Social à la Scolarisation (EMAMS)

La promotion d'une société solidaire et inclusive commence ici. Nos Instituts Médico-Educatifs (IME) et Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) accueillent près de 200 enfants et adolescents chaque année. L'EMAMS, Equipe Mobile d'Appui Médico-Social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap et les Unités d'Enseignements Externalisés viennent compléter cette offre de services afin de bâtir ensemble une école pour tous.

Les projets pédagogiques sont axés sur le développement de scolarités adaptées et partagées avec l'Education Nationale et soutenus par des projets éducatifs et thérapeutiques permettant aux enfants et adolescents les plus vulnérables d'accéder à des outils en communication adaptés leur donnant les moyens d'exprimer leur originalité.

Les IME et les SESSAD ont aussi un rôle d'accompagnement de l'environnement des enfants. Les parents peuvent parfois se sentir démunis, se poser des questions, manquer de vision sur ce que pourrait être l'avenir de leurs enfants.

Nos structures travaillent en lien avec les établissements pour adultes afin d'accompagner les jeunes et leurs parents dans leurs projets de vie.

#épanouissement
 #autonomie
 #vie collective



ACCUEIL SPÉCIALISÉ

Des soins constants dans des lieux de vie ouverts

MAS Pennautier – MAS Montredon des Corbières (dont Accueil de Jour)

Nos Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS) assurent des soins médicaux et une aide permanente pour les actes de la vie quotidienne aux personnes en situation de handicap.

Ce sont surtout des lieux de vie, d'activité et de socialisation. Leur cadre est propice à l'épanouissement, tout y est mis en œuvre pour favoriser la communication et l'expression de soi, ainsi que l'inclusion et la citoyenneté.

Ouverts sur leur environnement, les professionnels de MAS de l'AFDAIM-ADAPEI 11 travaillent en lien étroit avec les familles et aidants des personnes accompagnées.

#dignité
 #soin
 #projets



HABITAT & VIE SOCIALE

Habitat inclusif, plateformes de services: les conditions de vie s'améliorent

Foyers d'Hébergement Arzens – Castelnaudary – Limoux – Leucate – Narbonne – Narbonne-Plage – Pennautier – Puichéric.

**Foyers de vie (dont Accueil de Jour) Castelnaudary – Limoux – Narbonne – Pennautier.
Unités Personnes Handicapées Vieillissantes Limoux – Narbonne – Pennautier.**

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir vivre leur vie de manière la plus autonome possible dès qu'elles entrent dans l'âge adulte et jusqu'à leur fin de vie.

Nous avons ainsi repensé notre offre d'hébergement au travers d'un projet d'habitat inclusif. Il s'agit de proposer des logements individuels dans des environnements adaptés et sécurisés, moins isolés, proches des lieux de travail et de la vie sociale. La collectivité est conçue comme un support et une opportunité et non comme une contrainte.

L'enjeu de la démarche est double pour l'Association : assurer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société et faire évoluer nos pratiques professionnelles en lien avec les besoins et les demandes des personnes.

Pour les personnes moins autonomes, nous privilégions des réponses adaptées à leurs besoins et si possible proches du lieu de vie de la personne et de ses proches aidants.

Nous portons des projets spécifiques pour les personnes handicapées vieillissantes afin de répondre au mieux à leurs besoins.

#autonomie

#inclusion

#intimité



VIE PROFESSIONNELLE & INSERTION

Développer les compétences et accompagner les projets professionnels

ESAT Carcassonne – Castelnaudary – Lézignan-Corbières – Limoux – Narbonne – Narbonne-Plage – Pennautier – Rieux-Minervois

La promotion des compétences professionnelles des travailleurs en situation de handicap, c'est notre engagement. 600 travailleurs sont concernés au sein de l'AFDAIM-ADAPEI 11 qui gère aujourd'hui 9 ESAT.

Les Etablissements d'Aide par le Travail - ESAT relèvent du secteur protégé. Ce statut permet à un public très hétérogène et complémentaire de bénéficier de conditions de travail aménagées pour exercer une activité professionnelle comme en entreprise, fondant ainsi les valeurs d'une société solidaire et inclusive.

Nos ESAT valorisent les parcours professionnels des personnes en situation de handicap, par le biais de la formation professionnelle, des mises en situation professionnelles, et des stages en entreprises.

Il s'agit aussi de développer et soutenir par nos actions les compétences, l'autonomie et l'accès à la vie sociale des travailleurs en situation de handicap.

#compétences

#projets
professionnels

#parcours

5 VALEURS POUR UNE ÉTHIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

Ce sont 5 valeurs qui ont été définies lors de la réflexion sur le Projet Associatif Global 2020-2024 qui a permis de s'interroger aussi bien sur les actions et missions de l'AFDAIM-ADAPEI 11 (réponse aux besoins) que sur des questions éthiques et sur la plus-value sociétale de l'Association (impact social et utilité sociale).

L'AFDAIM-ADAPEI 11 porte ses valeurs qui s'incarnent dans l'exercice de ses missions et la responsabilité de chacun afin de :

Favoriser un vivre ensemble,

Dans le respect, l'écoute et la défense de la personne en situation de handicap dans sa singularité et dans ses droits,

Par un encouragement et le soutien à l'autodétermination.



L'éthique portée par l'Association s'inscrit dans une fidélité des valeurs portées par les fondateurs de l'AFDAIM-ADAPEI 11 tout en demeurant dans la pertinence des enjeux et des défis actuels de l'accompagnement de la personne en situation de handicap et de sa famille.



ENGAGEMENT



L'AFDAIM-ADAPEI 11 s'engage depuis sa création pour défendre les droits et garantir la dignité des personnes en situation de handicap et leurs familles.

En tant qu'acteur du mouvement parental, nous nous engageons avec et auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants pour faire changer le regard posé sur le handicap.

#Militant
#Lanceur d'alerte
#Responsabilité
sociétale

PROMOTION DE LA PERSONNE



L'AFDAIM-ADAPEI 11 favorise et soutient le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap pour que chaque personne soit actrice de son parcours de vie.

Nous agissons afin que chaque personne soit accompagnée selon ses attentes et ses besoins et pour un épanouissement de chacun.

#Parcours de
vie
#Liberté
#Autonomie

SOLIDARITÉ



L'AFDAIM-ADAPEI 11 agit pour une société solidaire en réaffirmant les principes d'entraide, de respect des personnes et le vivre ensemble.

Nous œuvrons tous ensemble pour soutenir cette solidarité entre tous: personnes en situation de handicap, parents, amis, professionnels.

#Vivre
ensemble
#Entraide
#Respect

ÉGALITÉ



L'AFDAIM-ADAPEI 11 encourage la participation de tous à la vie de la cité.

Pour nous, l'égalité doit être effective ; la personne en situation de handicap doit être reconnue et valorisée comme un citoyen à part entière, avec les mêmes droits et devoirs.

C'est cette posture professionnelle et sociale d'équité et de justice que nous soutenons.

#Droits
#Citoyenneté
#Accessibilité

OUVERTURE



L'AFDAIM-ADAPEI 11 est un acteur d'une société plus inclusive.

Attentifs à répondre toujours au plus près des besoins et souhaits des personnes accompagnées, nous nous appuyons sur la valeur de l'ouverture pour améliorer nos pratiques et promouvoir la création, l'innovation et la coopération.

#Innovation
#Inclusion
#Partenariats



**4 AMBITIONS
POLITIQUES
POUR AFFIRMER
L'ADN MILITANT
DU MOUVEMENT
PARENTAL**

Les ambitions politiques de l'AFDAIM-ADAPEI 11 reposent sur les valeurs qu'elle porte en tant qu'association parentale militante et gestionnaire d'établissements et services.

Elles s'appuient sur la mobilisation des principes d'entraide, de reconnaissance de la triple expertise (personnes accompagnées – parents – professionnels), de promotion de la pair-aidance et dans l'affirmation du pouvoir d'agir de chacun.

UNE ASSOCIATION
PARENTALE MILITANTE



1

2



QUI OEUVRE
POUR LA
PROMOTION DES
PERSONNES EN
SITUATION DE
HANDICAP

EN FAISANT ÉVOLUER
SON OFFRE DE
SERVICE



3

4



POUR AGIR SUR LA
TRANSFORMATION DE
LA SOCIÉTÉ

UNE ASSOCIATION PARENTALE MILITANTE

1

L'AFDAIM-ADAPEI 11 est une association parentale militante. Elle œuvre pour la promotion des personnes en situation de handicap.



#Engagement
Militant
#Lanceur d'alerte
Responsabilité
sociétale
#Solidarité

L'AFDAIM-ADAPEI 11 promeut l'engagement associatif et la participation démocratique directe au sein de ses instances gouvernantes qui s'ouvrent aux personnes en situation de handicap elles-mêmes.

Elle développe des services à destination des familles et des proches aidants dans une logique de solidarité, d'entraide et de partage d'expérience.

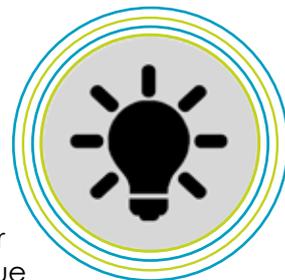


QUI ŒUVRE POUR LA PROMOTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

2

L'AFDAIM-ADAPEI 11 favorise et soutien le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap pour que chaque personne soit actrice de son parcours de vie.

Elle soutient en ce sens les élus au Conseil à la Vie Sociale (CVS), notamment par la formation.



Innovation
Inclusion
Partenariats
Ouverture
Droits

L'AFDAIM-ADAPEI 11 agit afin que chaque personne bénéficie de l'accompagnement dont elle a besoin à chaque étape de son parcours, à tout moment de sa vie.

- Cela requiert de s'engager pour :
- ▶ Le libre choix et l'autonomie
 - ▶ L'expérimentation et la prise de risque
 - ▶ La participation des familles et proches aidants
 - ▶ L'accès au droit commun.





EN FAISANT EVOLUER SON OFFRE DE SERVICE

3

Le défi n'est plus d'offrir une place pour chaque personne en situation de handicap mais de construire pour chaque personne en situation de handicap, la meilleure offre de services dans une approche globale, systémique et évolutive.

Promotion de la
personne
Parcours de vie
Liberté
Autonomie
Egalité

Cela oblige à transformer l'accompagnement dans une logique d'ouverture et de parcours :

- ▶ Développer ses compétences, maintenir ses acquis
- ▶ Choisir son lieu de vie et son lieu d'activité
- ▶ S'épanouir socialement et professionnellement
- ▶ Etre acteur de sa santé.

Qui nécessite :

- ▶ Coordination et partenariats
- ▶ Développement des dispositifs inclusifs
- ▶ Expertise et développement des compétences des professionnels.

Cela s'exprime dans le cadre des contractualisations des objectifs et des moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Conseil Départemental de l'Aude qui s'inscrivent aussi dans le cadre du Projet Régional de Santé et du Schéma unique des solidarités.



POUR AGIR SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

4

L'AFDAIM-ADAPEI 11 a la légitimité pour agir auprès des pouvoirs publics et promouvoir le handicap et l'accessibilité.

Par son approche inclusive elle œuvre pour le respect et contribue à changer le regard de la société sur le handicap.

#Vivre ensemble
#Entraide
#Respect
#Citoyenneté
#Accessibilité

Elle permet à chacun de trouver une place dans la société, selon ses ambitions personnelles et ses envies.



**5 ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES POUR
METTRE EN OEUVRE
LA TRANSFORMATION
DE L'OFFRE ET
CONFIRMER LA
GESTION ÉTHIQUE ET
RESPONSABLE**

GESTION ETHIQUE
ET RESPONSABLE



1

2



INCLUSION
SCOLAIRE ET
DÉVELOPPEMENT DES
COMPÉTENCES

ACCOMPAGNEMENT
DES PLUS FRAGILES ET
ACCÈS AUX SOINS



3

4



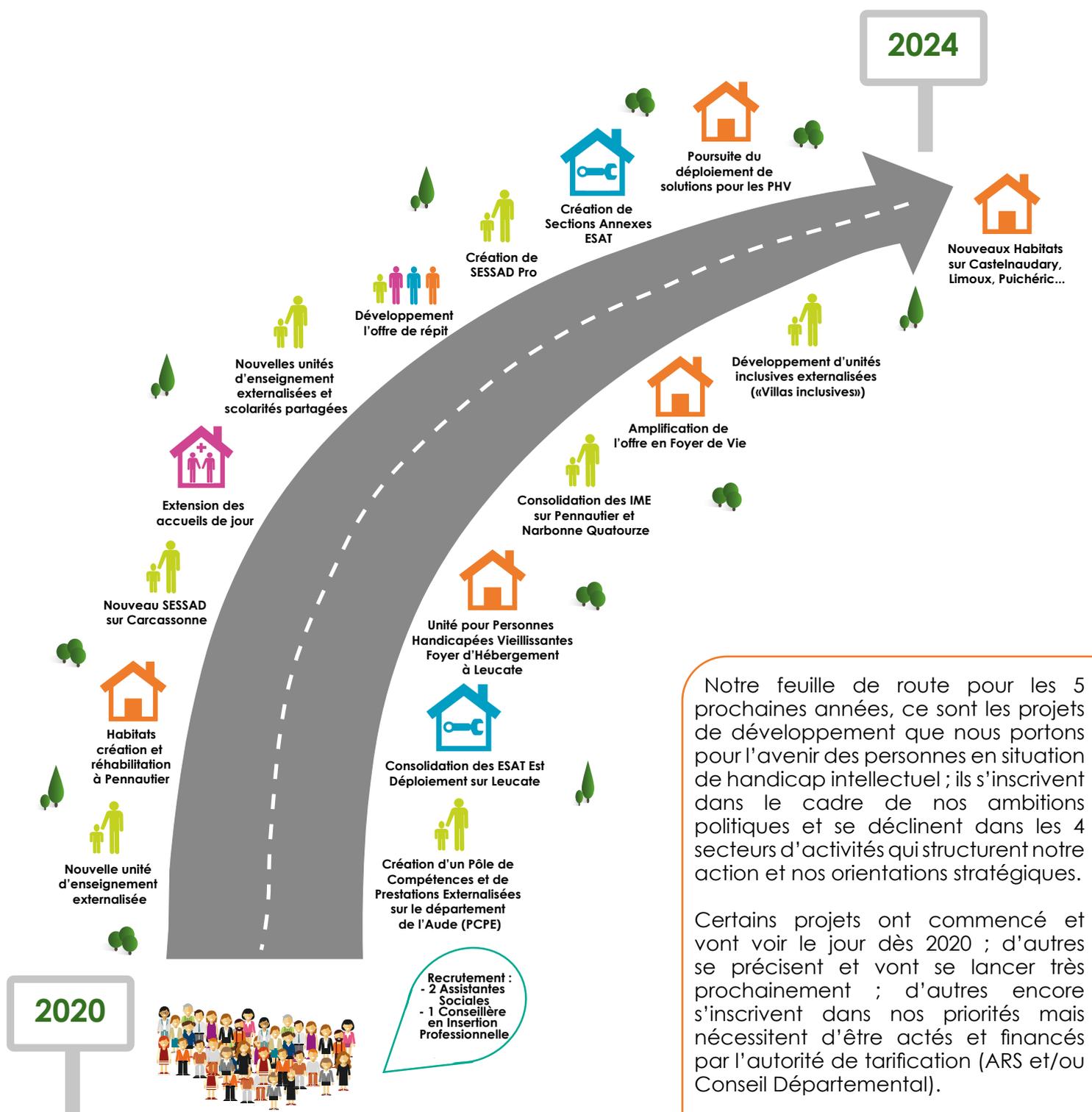
VIE CITOYENNE ET
INCLUSION SOCIALE

INCLUSION PAR LE
TRAVAIL



5

NOTRE FEUILLE DE ROUTE



Notre feuille de route pour les 5 prochaines années, ce sont les projets de développement que nous portons pour l'avenir des personnes en situation de handicap intellectuel ; ils s'inscrivent dans le cadre de nos ambitions politiques et se déclinent dans les 4 secteurs d'activités qui structurent notre action et nos orientations stratégiques.

Certains projets ont commencé et vont voir le jour dès 2020 ; d'autres se précisent et vont se lancer très prochainement ; d'autres encore s'inscrivent dans nos priorités mais nécessitent d'être actés et financés par l'autorité de tarification (ARS et/ou Conseil Départemental).

De nouveaux projets innovants et soutenant une société plus solidaire et inclusive continueront de se développer à l'AFDAIM-ADAPEI 11 ...



1

UNE GESTION ETHIQUE ET RESPONSABLE

L'AFDAIM-ADAPEI 11 a structuré un siège social qui centralise les fonctions supports suivantes : développement patrimonial, gestion budgétaire et financière, gestion des ressources humaines, qualité et gestion des risques, système d'information et communication.

Elle est engagée dans une politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), en associant l'ensemble des parties prenantes afin de développer une action prenant en compte les préoccupations en matière sociale, environnementale et économique.

L'Association s'appuie sur les personnes accompagnées, les professionnels, les aidants et les partenaires pour mener des actions concrètes plus éthiques et plus durables et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

La réponse aux besoins des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, doit se concevoir dans une logique de dispositifs impliquant plusieurs acteurs professionnels ou non, oscillant entre le milieu ordinaire et le secteur spécialisé, et susceptible d'évoluer à tout moment.

Impliquer les professionnels de l'Association est nécessaire pour permettre de répondre à la singularité des situations de chaque personne accompagnée. Il s'agit de s'appuyer et soutenir leur expertise dans la recherche permanente de solutions adaptées.

Le siège social a en ce sens complété son champ d'action avec le recrutement d'assistantes sociales permettant notamment de soutenir et d'accompagner les personnes en situation de handicap et les familles en lien avec les établissements et services, les organismes et services partenaires.

La gestion de l'Association doit veiller au respect des contraintes réglementaires et budgétaires et garantir la transparence de ses actions.

Les nouvelles technologies et le numérique doivent être des leviers d'actions pour un meilleur accompagnement et des supports à l'apprentissage et à l'autonomie.

Développer une image interne et externe valorisante de l'ensemble de nos activités et surtout du rôle des personnes en situation de handicap dans une société solidaire et inclusive est au cœur de nos missions.



2

L'INCLUSION SCOLAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Coordination et partenariats

- ▶ Prendre en compte tous les acteurs autour de l'enfant et de l'adolescent : familles, écoles, services de santé, accueils de loisirs, protection de l'enfance...
- ▶ Promouvoir l'accueil en temps partagé entre les IME et le milieu ordinaire en fonction de l'âge et des profils des enfants (intensité variable)

Développement des dispositifs inclusifs

Pour la petite enfance :

- ▶ Développer des solutions inclusives à l'école et en accueil périscolaire pour tous les enfants (Unité d'Enseignement Externalisée ou scolarité partagée)
- ▶ Renforcer l'intervention du SESSAD.

A l'âge du collège :

- ▶ Différencier les modes d'accompagnement en fonction des besoins et des profils des enfants scolaires ou non
- ▶ Développer les activités partagées pour les uns avec le milieu ordinaire ou de scolarité partagée pour les autres (Unité d'Enseignement Externalisée).

A l'âge du lycée :

- ▶ Promouvoir une offre d'apprentissage sous la forme de dispositifs passerelles tant sur l'activité que sur la vie quotidienne
- ▶ Développer l'intervention d'un SESSAD Pro.



Expertise et développement des compétences

- ▶ Soutenir les apprentissages par une offre de rééducation très spécialisée (TSA, troubles du développement, polyhandicap, ...).
- ▶ Développer une approche systémique et un soutien à la parentalité.

Implantation

- ▶ 3 Instituts Médico-Educatifs (IME) sur Limoux, Pennautier et Narbonne Quatorze qui concentrent les services logistiques, administratifs ainsi que le plateau technique de soins et les unités d'accueil pour les enfants et adolescents polyhandicapés et les plus vulnérables.
- ▶ Des unités inclusives externalisées à développer dans les écoles, dans les centres villes ou en quartier résidentiel (villas inclusives).



3

L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES ET L'ACCES AUX SOINS

Coordination et partenariats

- ▶ Soutenir l'inscription dans un réseau de santé afin de promouvoir le bien-être à toute étape de la vie des personnes les plus fragiles
- ▶ Promouvoir l'utilité sociale, la citoyenneté et l'expression des personnes les plus fragiles en développant des partenariats avec le tissu social et associatif.

Développement des dispositifs inclusifs

- ▶ Développer les dispositifs de répit (jours et hébergement) et soutenir les liens familiaux afin de garantir le libre choix
- ▶ Promouvoir les activités transversales.

Expertise et développement des compétences

- ▶ Développer la communication augmentée, la promotion de la personne et de ses droits
- ▶ Soutenir une approche palliative dans une éthique de bientraitance.

Implantation

- ▶ 2 Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS) à Pennautier et Montredon des Corbières.
- ▶ Une offre de répit à développer sur le département.



4

LA VIE CITOYENNE ET L'INCLUSION SOCIALE

Coordination et partenariats

- ▶ Permettre le libre choix du lieu de vie :
En établissements avec modulation de l'accompagnement éducatif ;
En logements inclusifs ;
En milieu ordinaire avec soutien social
- ▶ Poursuivre le travail avec les bailleurs sociaux, les services d'aide à domicile, les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ...
- ▶ Recourir aux dispositifs de droit commun.

Développement des dispositifs inclusifs

- ▶ Soutenir la personne dans son choix de vie en adaptant l'offre de service : moduler le niveau d'accompagnement social ; adapter l'offre d'activité
- ▶ Déployer des offres de répit en journée ou en hébergement
- ▶ Développer l'autonomie sociale et quotidienne.

Expertise et développement des compétences

- ▶ Soutenir le droit commun et l'approche à domicile.

Implantation

- ▶ Des offres d'habitat individualisé (Foyer d'Hébergement) à Pennautier, Limoux, Castelnaudary, Narbonne-Plage, Narbonne, Puichéric et Leucate.
- ▶ Des offres d'habitat inclusif doivent compléter le dispositif en lien avec les bailleurs sociaux ou privés et la création d'un SAVS.
- ▶ Développement de l'offre des Foyers de Vie.
- ▶ Création de nouvelles solutions pour les Personnes Handicapées Vieillissantes.



5

L'INCLUSION PAR LE TRAVAIL

Coordination et partenariats

- ▶ Travailler avec le milieu ordinaire
- ▶ Harmoniser le fonctionnement et l'organisation des ESAT
- ▶ Renforcer la dynamique collaborative avec les IME et SESSAD pro.

Développement des dispositifs inclusifs

- ▶ Promouvoir l'inclusion par le travail : mise à disposition, prestations de services, stage et emploi direct en entreprise
- ▶ Accompagner le projet professionnel et soutenir l'employabilité : formation, orientation, soutien social
- ▶ Travailler le statut des travailleurs d'ESAT.

Expertise et développement des compétences

- ▶ Création de SAESAT (Section Annexe Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
- ▶ Soutien par le recrutement d'un Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP).

Implantation

9 sites d'ESAT : Rieux, Pennautier, Limoux, Castelnaudary, Carcassonne, Lézignan Corbières, Narbonne, Narbonne-Plage et Leucate en développement.





Développer une offre de répit sur le territoire audois

L'offre de répit constitue un levier essentiel dans la mise en œuvre des ambitions politiques et orientations stratégiques.

Cela s'inscrit parfaitement dans le soutien des familles et proches aidants et dans la dynamique inclusive.

Elle est également une modalité d'accueil permettant de répondre aux situations complexes et aux enjeux des dispositifs de réponse accompagnée pour tous ou de la communauté 360.

Plusieurs modalités sont possibles :

- ▶ Créer ou développer des places d'accueil de répit dans les établissements existants par extension ou par transformation d'agrément ;
- ▶ Créer une offre spécifique sur un site de l'association en valorisant le patrimoine existant.

**Mise en oeuvre
et suivi du projet
associatif global
2020-2024**

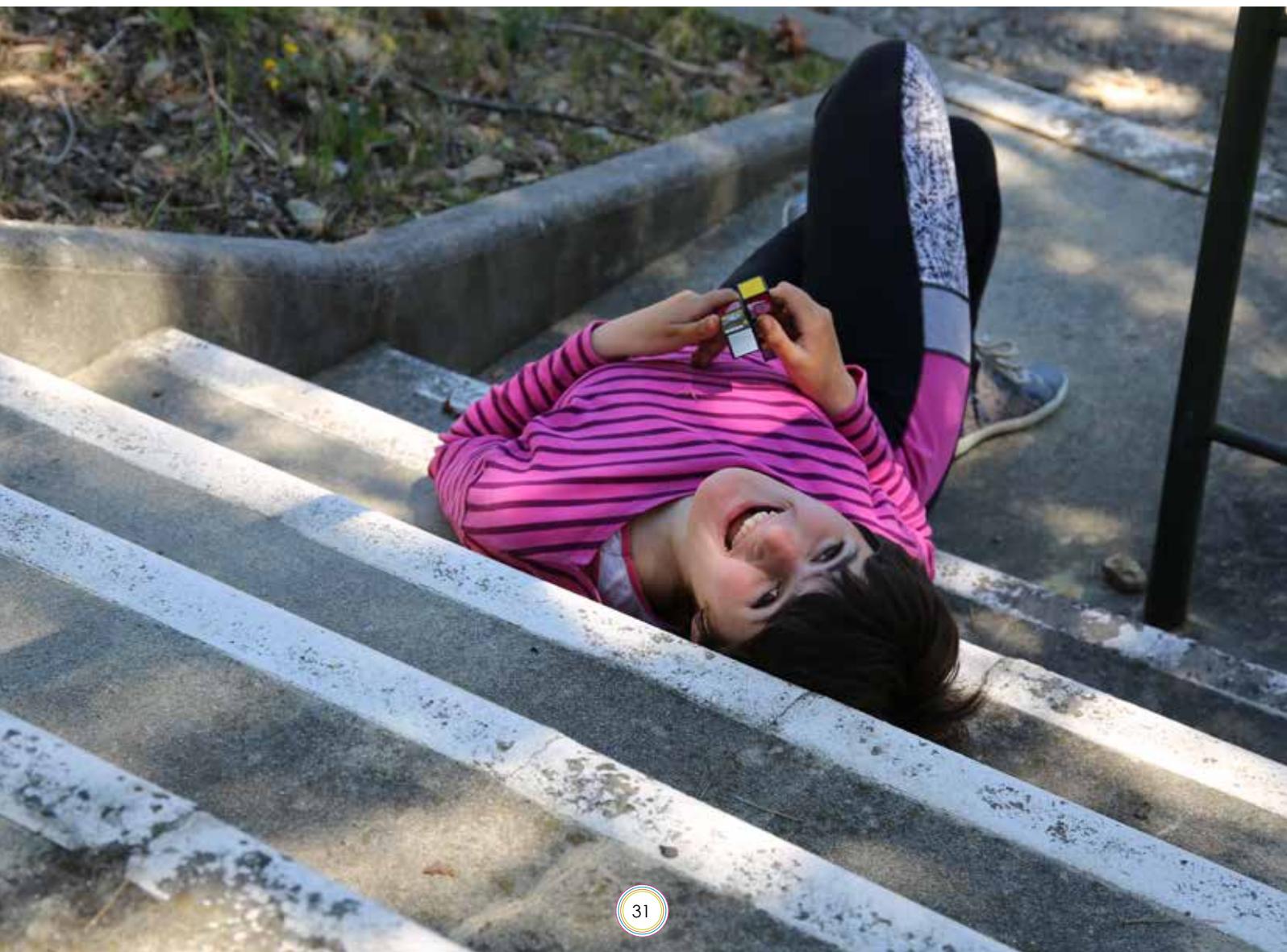
Le suivi des orientations et engagements inscrits dans le Projet Associatif sera réalisé par le comité de pilotage qui a été créé pour l'élaboration de ce projet.

Il se réunira a minima une fois par an et communiquera son évaluation au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'assurera que le Projet Associatif et les orientations stratégiques qui en découlent soient pris en compte par l'ensemble des acteurs de l'Association à travers notamment la déclinaison dans les projets d'établissements et de services.

Une communication dédiée sera réalisée auprès de l'ensemble des parties prenantes afin que chacun puisse prendre connaissance de l'avancée des orientations de ce projet.

Ce temps de communication permettra de mettre en avant les réalisations effectuées, les éventuelles évolutions nécessaires et de soutenir la dynamique nécessaire autour de ce projet associatif.





AFDAIM-ADAPEI 11

Rue Nicolas Cugnot
ZI Estagnol
11000 CARCASSONNE



04.68.10.25.50.



contact@afdaim.org



www.afdaim-adapei11.org

